

Conseil Régional Nord-Pas-de-Calais  
Séance plénière des 20 et 21 octobre 2011

**Groupe Communiste, Parti de Gauche et Unitaires**  
**Intervention de Cathy Apourceau Poly**

**Dotation de fonctionnement pour les lycées**

Rentrée scolaire après rentrée scolaire, les inquiétudes grandissent sur l'avenir de l'école. Celui-ci est en tête des priorités des français derrière l'emploi, et 82% d'entre eux s'opposent d'ailleurs aux suppressions de postes dans l'éducation nationale, comme le rappelle un sondage d'opinion paru récemment.

En témoigne la mobilisation de la communauté éducative le 27 septembre dernier, avec plus de 50% de gréviste chez les enseignants du public et du privé. La rectrice d'académie a évoqué en septembre le catastrophisme des syndicats enseignants, dans la lignée des habituelles déclarations du ministère de l'éducation nationale pour minimiser voir nier les difficultés de la rentrée, au point d'éluider le bilan de cette dernière lors du dernier conseil académique de l'éducation nationale. Cependant les faits sont là : le Nord pas de Calais est la région plus touchée par les suppressions de postes dans le primaire et le secondaire cumulés.

Et pour cause, 66 000 postes ont disparu dans l'enseignement depuis 2007. La France compte désormais le plus faible taux d'enseignants par élèves de tous les pays de l'OCDE. Nous appelons à ce que le conseil régional s'implique et intervienne en direction de l'état pour refuser toute fermeture ou projets de fusions tels qu'ils ont été annoncés pour 25 établissements régionaux d'ici 2012.

C'est dans ce contexte dramatique que nous sommes amenés à proposer des orientations de dotations pour permettre le bon fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement. Le montant global de la dotation de fonctionnement proposé reste au niveau de 2011, soit 56,4 millions d'euros. L'enveloppe comprend une part versée directement aux établissements, qui est en hausse, à hauteur de 52,9 millions d'euros, tenant compte des effets de l'inflation et notamment des hausses du coût de l'énergie. Une enveloppe de réserve de 3,48 millions d'euros s'y ajoute pour faire face aux difficultés en cours d'années ou pour répondre aux établissements dont les capacités de financement auraient diminué.

La masse globale des fonds de réserves des établissements, évoquée l'an dernier, si elle diminue de 5%, reste importante, et devrait atteindre 28 millions d'euros à la fin de l'année.

Nous apprécions qu'une attention particulière soit portée à la dotation des lycées ayant une faible réserve, soit l'équivalent de moins de trois mois de dotation de fonctionnement. La transparence dans les orientations prises et les éléments communiqués sur les fonds de réserves des établissements ont été appréciés, notamment par les représentants de la communauté éducative. Néanmoins veillons à renforcer l'information sur les dispositifs et financements régionaux en direction des établissements.

Je pense notamment aux informations concernant les dispositifs régionaux de soutien à l'action éducative qui sont en cours de refonte, et doivent donc encore être complétés au-delà de l'opération « coup de pouce » qui simplifie les conditions d'attribution pour les petits projets, avec une réflexion menée dans le cadre de groupes de travail. Concernant les projets plus importants, nous souhaitons que des dispositions de financements transitoires puissent permettre de répondre aux projets mis en place par les établissements en attendant la finalisation de nos orientations.

Si la région n'est pas responsable des politiques éducatives, nous souhaitons qu'elle continue de contribuer à ce que la gratuité de la scolarité soit une réalité : cela porte sur des aspects aussi divers que la restauration, les transports, l'équipement...

Concernant la restauration, aujourd'hui, la baisse du montant des fonds sociaux attribués aux collèges et lycées par le ministère de l'éducation nationale remet en cause les aides aux élèves en difficulté. L'accès à la restauration scolaire pourrait être plus difficile pour certains élèves et nous sommes atterrés de la réponse sèche du rectorat qui nie le caractère d'urgence de l'accès de tous les jeunes à la restauration scolaire.

Concernant les transports des lycéens, un mot sur la situation de la communauté urbaine de Lille qui reste la seule agglomération du Nord à refuser le cofinancement de la gratuité proposé par la région, suite au désengagement du conseil général. Cette gratuité a été prolongée jusqu'au 17 décembre, et la communauté urbaine de Lille s'apprête à valider demain son remplacement par un dispositif avec des tarifs certes réduits pour tous les lycéens, mais instaurant une charge supplémentaire de 9€ par

mois pour ceux qui auparavant bénéficiaient de la gratuité. Cette suppression, serait un véritable recul social pour des milliers de familles de salariés.

Rappelons que ceux qui souhaitent suivre un enseignement spécialisé doivent parfois se déplacer d'un bout à l'autre de la métropole lilloise. La gratuité est une condition essentielle pour permettre à certain jeunes de poursuivre des études.

Est-il rationnel que de telles disparités existent au sein du territoire régional : la gratuité est assumée par le conseil général dans le Pas de calais, et conjointement par les agglomérations et la région pour le Nord.

Je profite donc de cette plénière pour interpeler les exécutifs des différentes collectivités concernées, et notamment celui de LMCU dans lequel siège certains de nos élus régionaux. Il n'est pas concevable que des collectivités, qui plus est de la même couleur politique, n'aient pu trouver un terrain d'entente.

\* \* \*

Pour revenir au contexte national qui influence directement les conditions d'exercice des missions régionales de fonctionnement des lycées, il n'y rien de fatidique aux orientations désastreuses prises actuellement. Mais nous ne pouvons donc pas nous contenter de nous opposer au projet de la droite : les exigences populaires, la crise, rendent indispensable une transformation progressiste de l'éducation nationale répondant aux besoins des élèves qui n'ont que l'école pour apprendre. C'est cette transformation de l'école qui réduira le recours au privé, et au secteur périscolaire marchand.